

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.)

PERSONNE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS
DES HAUTES PYRENEES
EPAS65
16, Rue de la Castelle - 65700 CASTELNAU-RIVIERE-BASSE

Etabli en application du Code de la Commande Publique en vigueur au 1^{er} avril 2019 :
CCAG FCS en vigueur au 30 mars 2021

ACQUISITION DE VEHICULES

La procédure de consultation utilisée est la suivante :
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Le présent D.C.E. est à retourner, après avoir complété la mention ci-dessous.

Je soussigné, Entreprise représentée par
Mme/Mr, certifie avoir pris connaissance et m'engage à respecter le présent D.C.E.

Date

Signature

SOMMAIRE

A.	PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS	3
B.	IDENTIFIANTS.....	3
C.	OBJET ET COMPOSITION DE LA CONSULTATION	4
A.	OBJET DE LA CONSULTATION.....	4
B.	DUREE.....	4
C.	LIEU D'EXECUTION	4
D.	ALLOTISSEMENT	4
D.	CONDITIONS DE LA CONSULTATION	4
A.	ETENDUE ET MODE DE CONSULTATION.....	4
B.	CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CONCURRENTS.....	5
C.	VARIANTE.....	5
D.	DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.....	5
E.	CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION.....	5
E.	ATTENTES TECHNIQUES.....	5
F.	DESCRIPTION DES BESOINS	6
G.	CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION	13
G.	DOSSIER DE CONSULTATION	13
H.	MODIFICATIONS DE DETAIL DU DOSSIER DE CONSULTATION	13
H.	PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	13
I.	CRITERES DE CHOIX DES OFFRES	14
J.	DUREE DU MARCHE	14
K.	PRIX.....	14
L.	MODE DE REGLEMENT	14
M.	ASSURANCES	15
N.	PENALITES	15
O.	CONDITIONS DE RESILIATION	15
P.	LITIGE	15
Q.	VISA.....	15

A. PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS

A.1 L'EPAS 65

L'EPAS 65, Etablissement Public d'Accompagnement et de Soins des Hautes Pyrénées, est un établissement public médico-social autonome.

L'EPAS 65 est composé de 8 sites géographiques distincts dans les Hautes Pyrénées :

- le siège (Service Economiques et Financiers, RH, Services Techniques), 1 Foyer d'Hébergement, 1 Foyer de Vie situés 16 Rue de la Castelle à Castelnau Rivière Basse,
- l'ESAT de Castelnau-Rivière-Basse situé route de Goux à Castelnau-Rivière-Basse,
- l'EHPAD Lou Païs situé Lotissement le Cailhavet, Route de Goux à Castelnau Rivière Basse,
- l'ESAT de Vic en Bigorre situé Chemin des Platanes à Vic en Bigorre,
- l'ESAT de Séméac situé Rue Pasteur à Séméac,
- l'Entreprise Adapté situé Chemin de Saint Jorly à Juillan,
- l'ESAT de la Barousse situé à Sarp,
- l'ESAT du Plateau situé 644 Route de Toulouse à Lannemezan.

L'EPAS 65 réalise des prestations blanchisserie, produits industriels, espaces verts, électrotechniques, hôtellerie et restauration, activités de loisirs.

L'EPAS 65 a pour mission d'accueillir et accompagner des personnes en situation de vulnérabilité liée au handicap et/ou au vieillissement afin de prévenir la dépendance en agissant sur les facteurs de fragilisation et en favorisant l'autonomie.

Il est composé de 230 agents et d'environ 450 personnes accueillies.

B. IDENTIFIANTS

Désignation, adresse, téléphone du service qui passe le marché :

EPAS 65
16 Rue de la Castelle
65700 Castelnau-Rivière-Basse
05.62.31.99.00

Référence interne du marché :

MAPA FB 2026 – 14

Désignation, adresse, téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements :

Madame Dominique HOURCADET
Responsable Achats Marchés Publics EPAS65
☎ 05.62.31.96.09

Monsieur Frédéric MARQUES SANS
Responsable Services Techniques EPAS 65
☎ 06.77.55.44.39

Désignation, adresse, téléphone du Comptable assignataire :

Trésorerie de Maubourguet – 05.62.96.32.11

C. OBJET ET COMPOSITION DE LA CONSULTATION

A. OBJET DE LA CONSULTATION

Le marché a pour objet la prestation désignée ci-dessous :

ACQUISITION DE VEHICULES

B. DUREE

Le marché est un achat ponctuel à réaliser et à livrer au plus tard avant le 31 décembre 2026.

C. LIEU D'EXECUTION ET DE LIVRAISON

EPAS 65
16, rue de la Castelle
65700 Castelnau-Rivière-Basse

D. ALLOTISSEMENT

Le marché comporte deux lots :

- Lot 1 : Acquisition de deux véhicules Utilitaires neufs type TRAFIC ou équivalent
- Lot 2 : Acquisition trois véhicules 5 places ludospace type KANGOO-BERLINGO-PARTNER-DOKKER

D. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

A. ETENDUE ET MODE DE CONSULTATION

Article et alinéa en vertu desquels le marché est passé :

Le présent marché est passé sous forme d'une procédure adaptée selon les dispositions de l'Art. L2121-1 et suivants et de l'Art. R2124-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

Le marché est conclu en référence au Cahier des Charges Administratives Générales – Fournitures de Courantes et de Services en vigueur au moment de sa publication (arrêté du 30 mars 2021).

B. CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CONCURRENTS

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra indiquer également les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- ✓ En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- ✓ En qualité de membres de plusieurs groupements

C. VARIANTE

Les variantes ne sont pas autorisées.

D. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à CENT VINGT (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

E. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION

Cette consultation ne comporte aucune des conditions particulières d'exécution visées par les articles L2112-2 et L2112-3 du Code de la Commande Publique.

E. ATTENTES TECHNIQUES

Accès utilisateurs :

Le candidat devra joindre à son offre la fiche technique de tous les matériels proposés.

Sécurité :

L'ensemble des fiches techniques de sécurité devra être fourni.

L'absence des certificats de conformité ainsi que des rapports de vérification entraînera le rejet de l'offre.

F. DESCRIPTION DES BESOINS

LOT 1 **ACQUISITION DE DEUX VEHICULES UTILITAIRES NEUFS** **Type TRAFIC ou Equivalent**

ETABLISSEMENT : EPAS 65

Services d'Affectation :

ESAT – Service Entretien des locaux

6, route de GOUX

65700 CASTELNAU RIVIERE BASSE

&

ATELIERS FOYERS DE VIE

16, rue de la Castelle

65700 CASTELNAU RIVIERE BASSE

IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE

**ETABLISSEMENT PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS
DES HAUTES PYRENEES
EPAS65**

16, rue de la Castelle

65700 CASTELNAU RIVIERE BASSE

CARACTERISTIQUES – PRESTATION DE BASE

Un descriptif des caractéristiques et critères attendus est précisé ci-dessous.

GARANTIE / MAINTENANCE / LIVRAISON

Le matériel sera garanti pour une durée minimale de 2 ans à dater de la mise en circulation (date de la carte grise). Le candidat précisera les prestations qui y sont associées.

Pendant toute la durée de la garantie, le fournisseur s'engage à effectuer gratuitement (pièces et main d'œuvre) le changement des pièces reconnues défectueuses par le constructeur, ou leur remise en état, à sa convenance, par un atelier de son réseau commercial.

Le candidat détaillera dans sa proposition les points concernant la maintenance des équipements proposés. Il fournira une documentation technique en langue française indiquant les modalités de leur mise en fonction.

La livraison des véhicules se fera directement auprès des services techniques de l'EPAS 65, situé :

**16, rue de la Castelle
65700 CASTELNAU RIVIERE BASSE**

CARACTERISTIQUES EXIGÉES – PRESTATION DE BASE

- ▶ 1 Véhicule 5 places (pour ESAT Entretien des locaux)
- ▶ 1 Véhicule 7 places (pour Atelier Foyer de Vie)
- ▶ **5 portes**
- ▶ Motorisation : **chiffrage en version diesel – 90 CV**
- ▶ Coloris blanc
- ▶ Direction assistée
- ▶ Fermeture centralisée
- ▶ Triangle et gilets
- ▶ Boîte d'ampoules
- ▶ Autoradio
- ▶ Climatisation
- ▶ Frais d'immatriculation inclus dans l'offre (plaques et carte grise).

OPTIONS(S) DEMANDÉE(S)

- ▶ G.P.S.
- ▶ Housses sièges auto
- ▶ Tapis de sol
- ▶ Bluetooth
- ▶ Extincteurs
- ▶ Lampe de poche
- ▶ Roue de secours et cric

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit **d'accepter ou refuser ces options.**

PROPOSITION DU CANDIDAT

Quantité : 2 exemplaires

Marque proposée :

Type :

Date de livraison :

CARACTERISTIQUES DU PREMIER VEHICULE DESTINE A L'ESAT ENTRETIEN DES LOCAUX

Puissance (CH)

Consommation - cycle mixte

Durée de garantie (minimum 2 ans)

PRESTATION	PRIX
PRESTATION DE BASE	
Véhicule Unitaire 5 places pour l'ESAT	
Frais d'immatriculation (plaques et carte grise)	
EQUIPEMENT OPTIONNEL	
Roue de secours et cric	
GPS	
Extincteurs	
Lampe de poche	
Housses de siège	
Bluetooth	
TOTAL HT	
TOTAL TTC	

CARACTERISTIQUES DU PREMIER VEHICULE DESTINE AUX ATELIERS DU FOYER DE VIE

Puissance (CH)

Consommation - cycle mixte

Durée de garantie (minimum 2 ans)

PRESTATION	PRIX
PRESTATION DE BASE	
Véhicule Unitaire 7 places pour l'atelier Foyer de Vie	
Frais d'immatriculation (plaques et carte grise)	
EQUIPEMENT OPTIONNEL	
Attelage	
Marchepied	
Roue de secours et cric	
GPS	
Extincteurs	
Lampe de poche	
Housses de siège	
Bluetooth	
TOTAL HT	
TOTAL TTC	

LOT 2

ACQUISITION D'UN VEHICULE LUDOSPACE NEUF
TYPE KANGOO-BERLINGO-PARTNER-DOKKER

ETABLISSEMENT : EPAS 65

**Service d'Affectation : SAVS – La Demi-Lune – BP 40043 – 65300
LANNEMEZAN**

&

ESAT- GESTION

6, route de Goux – 65700 CASTELNAU RIVIERE BASSE

IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE

**ETABLISSEMENT PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS
DES HAUTES PYRENEES
EPAS65**

16, rue de la Castelle

65700 CASTELNAU RIVIERE BASSE

CARACTERISTIQUES – PRESTATION DE BASE

Un descriptif des caractéristiques et critères attendus est décrit ci-dessous.

GARANTIE / MAINTENANCE

Le matériel sera garanti pour une durée minimale de 2 ans à dater de la mise en circulation (date de la carte grise). Le candidat mentionnera la durée de garantie (24 mois minimum) et les prestations qui y sont associées.

Pendant toute la durée de la garantie, le fournisseur s'engage à effectuer gratuitement (pièces et main d'œuvre) le changement des pièces reconnues défectueuses par le constructeur, ou leur remise en état, à sa convenance, par un atelier de son réseau commercial.

Le candidat détaillera dans sa proposition les points concernant la maintenance des équipements proposés. Il fournira une documentation technique en langue française indiquant les modalités de leur mise en fonction.

CARACTERISTIQUES EXIGÉES – PRESTATION DE BASE

- ▶ Véhicule 5 places
- ▶ 5 portes
- ▶ Motorisation : **chiffage en version diesel – si indisponible chiffage hybride**
- ▶ **Boîte à vitesse manuelle**

- ▶ Coloris blanc
- ▶ Direction assistée
- ▶ Fermeture centralisée
- ▶ Autoradio
- ▶ Climatisation
- ▶ GPS live
- ▶ Régulateur de vitesse
- ▶ Puissance 90 ou 110 CH
- ▶ Frais d'immatriculation inclus dans l'offre (plaques et carte grise).

OPTIONS(S) DEMANDEE(S)

- ▶ Housses sièges auto
- ▶ Tapis de sol
- ▶ Bluetooth
- ▶ Extincteurs
- ▶ Lampe de poche
- ▶ Roue de secours et cric

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit **d'accepter ou refuser ces options.**

PROPOSITION DU CANDIDAT

Quantité : 2 exemplaires

Marque proposée :

Type :

Date de livraison :

CARACTERISTIQUES DES VEHICULES

Puissance (CH)

Consommation - cycle mixte

Durée de garantie (minimum 2 ans)

PRESTATION	PRIX
PRESTATION DE BASE	
Véhicule	
Frais d'immatriculation (plaques et carte grise)	
EQUIPEMENT OPTIONNEL	
Roue de secours et cric	
Extincteurs	
Lampe de poche	
Housses de siège	
Bluetooth	
TOTAL HT pour un véhicule	
TOTAL TTC pour un véhicule	

Les offres devront être remises au plus tard le **24 septembre 2026 16h00** aux coordonnées suivantes :

EPAS 65
Service Achat
16, Rue de la Castelle
65700 Castelnau-Rivière-Basse

Site internet : www.marche-publics-hopitaux.com – rubrique service des marchés

f. Transmission électronique

Les offres électroniques devront être remises sur la plateforme suivante :

www.marches-publics-hopitaux.com

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (fichier ou dossier comprenant les pièces de l'offre).

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Toute modification du dossier de consultation fait l'objet d'un envoi électronique à l'adresse email qui a été indiquée lors du téléchargement du dossier.

Il est donc nécessaire de vérifier très régulièrement les messages reçus sur cette adresse.

La responsabilité de l'acheteur public ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée, s'il n'a pas souhaité s'identifier, ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps et en heure.

Il est recommandé aux candidats de ne pas transmettre leur offre en dernière minute et de s'être assurés par un test préalable qu'ils maîtrisent bien le mode de fonctionnement de la plateforme.

Il est recommandé aux candidats de respecter les recommandations suivantes :

- Les formats de fichiers envoyés devront être « .doc / .pdf / .xls »
- Ne pas utiliser certains outils notamment les macros
- Tous les fichiers devront être préalablement traités à l'anti-virus, à charge de l'entreprise candidate. Les offres contenant des virus feront l'objet d'un archivage de sécurité. Ces offres seront donc réputées n'avoir jamais été reçues et les candidats en seront informés dans les plus brefs délais.

Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite d'un marché papier.

Le candidat peut effectuer à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support papier ou sur support physique électronique. Les documents de la copie de sauvegarde doivent également être signés. Cette copie doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « ne pas ouvrir – copie de sauvegarde ».

G. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le présent DCE, faisant office de Règlement de Consultation (RC), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).
- Descriptif des caractéristiques et critères attendus pour chaque lot
- DC1
- DC2
- ATTRI4

MODIFICATIONS DE DETAIL DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation.

Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

H. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres des candidats seront rédigées en langue française et exprimées en Euros. Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

Chaque candidat produira un dossier complet en un exemplaire papier ou un exemplaire dématérialisé comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

Dossier d'offre

Le marché est constitué par les éléments contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante:

- ☒ Le présent DCE dont l'exemplaire conservé dans les archives de l'administration fait seul foi

- ☒ Fiches techniques des véhicules proposés / Mémoire Technique
- ☒ Attri1
- ☒ DC1 lettre de candidature
- ☒ DC2 Déclaration du candidat
- ☒ Attestation d'assurance

I. CRITERES DE CHOIX DES OFFRES

Les propositions des prestataires seront jugées au regard des critères suivants, hiérarchisés par ordre de priorité décroissant :

- Prix de la prestation : 60 %
- Technique : 25 %

La valeur technique sera appréciée en tenant compte du service après-vente, de la puissance, des options et aménagements, des conditions et durée de garantie (minimum de 2 ans) et des émissions GES.

- Délai de livraison : 15 %

Une première analyse globale sera réalisée à l'issue de laquelle des négociations pourront éventuellement être menées avec le ou les meilleurs candidats.

J. DUREE DU MARCHE

La prestation doit être réalisée **et livrée au plus tard le 31 décembre 2026.**

K. PRIX

Le marché est traité à prix unitaires.

Le prix de la fourniture est fixé franco de port dans le bordereau de prix remis par le candidat. Les prix unitaires seront appliqués aux quantités réellement commandées et livrées.

Les prix sont fixes, fermes, non révisables.

L. MODE DE REGLEMENT

Le mode de règlement proposé est le virement avec mandatement à 30 jours maximum.

Le candidat retenu devra déposer la facture sur la plateforme Chorus. Seul ce dépôt fera office de point de départ pour le délai de paiement de 30 jours.

Personne(s) habilitée(s) à signer les bons de commande du marché :

Le Directeur, Ordonnateur de l'E.P.A.S. 65
ou son représentant

M. ASSURANCES

Le titulaire du marché est responsable, en toutes circonstances et pour quelque cause que ce soit, du matériel et du personnel qu'il affecte à l'exécution du marché.

Le titulaire devra justifier, dans les 15 jours suivant la notification du marché, d'une assurance tous risques contractés auprès d'une compagnie agréée, garantissant sa responsabilité civile sur le personnel et son matériel au titre de ce marché. Cette assurance devra couvrir notamment:

- ✓ les pertes et dommages causés par des personnes dont l'assuré est civilement responsable, quelles que soient la nature et la gravité des fautes de ces personnes ;
- ✓ les pertes et dommages causés par des tiers, quelles que soient la nature et la gravité des fautes de ces personnes ;
- ✓ les pertes et dommages causés aux tiers du fait d'accidents ou d'incendies par ses matériels d'industrie, de commerce ou d'exploitation.

En outre, le titulaire sera tenu d'informer l'administration de toute modification afférente à ses assurances, notamment la résiliation ou le changement de compagnie. En cas d'existence d'une franchise, cette dernière est à la charge intégrale du titulaire.

N. PENALITES

DISPOSITIONS GENERALES

Par dérogation à l'article 14 du CCAG FCS, les pénalités figurant ci-après sont applicables sans mise en demeure préalable et sont dues dès le premier euro sans notion de plafonnement.

PENALITES EN CAS DE RETARD DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE

Par dérogation à l'article 14 du CCAG FCS, les pénalités pour retard d'exécution sont les suivantes : lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé, par le fait du titulaire, celui-ci encourt, sans mise en demeure préalable, des pénalités à hauteur de 25€ par jour de retard par rapport à la date de livraison qui sera validée conjointement avec le titulaire lors de l'attribution du marché.

O. CONDITIONS DE RESILIATION

En cas de manquement aux clauses contractuelles, le pouvoir adjudicateur du marché pourra résilier de plein droit le marché sans indemnités et après en avoir informé le titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

P. LITIGE

Le tribunal administratif compétent pour tout litige sera celui du siège social du donneur d'ordre au moment du litige à savoir le Tribunal administratif de Pau sis, 50 Cours Lyautey, 64010 Pau.

Q. VISA

Le présent DCE devra être signé par le candidat et l'ensemble des 16 pages paraphées ainsi que les différentes annexes.

Lu et Approuvé à
Le

Nom du Signataire :
.....

Prénom du Signataire :
.....

Fonction :
.....

Signature et Tampons de la société :